

Paris, le 19 mars 2025

## **Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée générale mixte du 28 avril 2025**

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Vivendi se tiendra le lundi 28 avril 2025, à 10h00, à l'Olympia, 28 boulevard des Capucines, 75009 Paris.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions est publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires de ce jour.

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans le même avis.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions législatives et réglementaires. Les informations visées à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce seront consultables sur le site internet de Vivendi à l'adresse suivante : <https://www.vivendi.com/actionnaires-investisseurs/assemblee-generale-2/>

### **A propos de Vivendi**

*Depuis sa création, Vivendi a su s'imposer comme un acteur dans les contenus, les médias et le divertissement en développant un portefeuille d'actifs cotés et non cotés, chacun leader sur son marché. Vivendi détient 100 % de Gameloft, un éditeur de jeux vidéo de renommée mondiale qui développe avec succès des jeux multiplateformes sur console, PC et mobile. Le portefeuille d'actifs de Vivendi comprend des participations minoritaires dans des sociétés cotées de premier plan : Universal Music Group et Banijay Group dans les contenus et le divertissement, MediaForEurope, Telecom Italia, Telefónica et Prisa dans les médias et les télécoms. Fort de son expertise stratégique et économique, Vivendi anticipe les dynamiques globales et prend part aux transformations des secteurs où opère le groupe, notamment la révolution numérique et les nouveaux usages des consommateurs en matière de contenus. Vivendi soutient des entreprises créatrices de valeur, offrant des perspectives durables et une contribution positive aux évolutions de notre société. Guidé par une vision à long terme et une exigence constante d'innovation, Vivendi s'appuie sur des équipes expérimentées pour identifier et accompagner des projets de croissance durable. La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), engagement pris dès 2003, est au cœur de la stratégie du groupe et façonne chacune de ses décisions. [www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)*